

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	--	--

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 2 Mars 1880

## ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 21 février, M. le Marquis de l'Aubespine-Sully a été nommé Chargé d'Affaires de Son Altesse Sérénissime près le Gouvernement de S. A. R. le Prince de Roumanie.

Le Prince, en réponse à la notification du décès de S. A. S. Madame la Princesse Caroline, a reçu des lettres de :

- S. M. I. l'Empereur du Brésil;
- S. M. le Roi des Hellènes.

L'état matériel d'un peuple est en raison directe de son état moral. De ses institutions, de ses mœurs civiles, politiques et religieuses dépend toujours son vrai bien-être.

Nous avons dit la semaine dernière ce qu'était la Principauté au point de vue artistique et intellectuel, ses travaux, les progrès accomplis. Il nous reste à examiner sa situation gouvernementale à l'extérieur comme à l'intérieur, et enfin les progrès économiques réalisés depuis quelques années.

Au dehors, les bonnes relations internationales et politiques se sont affirmées par de nombreuses conventions : traités pour l'extradition des malfaiteurs avec l'Italie, la France, la Belgique, les Pays-Bas, — des traités semblables sont en voie de préparation avec le Portugal et l'Allemagne, — conventions douanières ou commerciales avec la France et la Régence de Tunis; conventions relatives à l'établissement réciproque et aux attributions de Consuls, à l'hospitalité des malades et à l'assistance judiciaire des indigents, déclarations relatives à la communication des actes de l'Etat Civil, etc., etc. Les rapports diplomatiques de la Principauté avec les puissances étrangères s'étendant chaque jour davantage, le chargé d'affaires en Espagne a été promu au rang de Ministre résident, de nouveaux consuls ont été créés; citons parmi les plus récents: le consulat général de Saint-Petersbourg en Russie, et les consuls de Trieste dans l'Empire Austro-Hongrois, de Messine en Sicile, de Tarragona et de Malaga en Espagne, d'Anvers et de Gand en Belgique.

Si nous considérons la situation intérieure, l'examen sera plus favorable encore.

Les lois et leur observation font les peuples civilisés. Pour remplacer les anciennes ordonnances qui n'étaient plus en harmonie avec les institutions des nations voisines, le Prince Charles III voulut donner au pays des Codes nouveaux.

Le Conseil d'Etat fut chargé de la révision des lois. Ainsi ont été élaborés le Code Pénal, le Code d'Instruction Criminelle, le Code de Commerce, les Ordonnances sur les consulats et le service maritime, déjà publiés. Bientôt sera promulgué celui de l'Enregistrement. La réforme du Code Civil est en cours d'étude.

Pour l'observation et l'application de ces lois, il fallait une police en rapport avec l'augmentation de la population et l'agglomération toujours croissante des étrangers. Des commissariats ont été créés à Monaco, à Monte Carlo, à la Condamine, un corps nombreux de sergents de ville organisé, et ces divers services furent centralisés entre les mains d'un Directeur de la police. La Compagnie des Carabiniers, composée d'anciens militaires, reçut un grand développement; des postes permanents établis dans les différents quartiers exercent le jour et la nuit la plus active surveillance.

A côté de ces mesures répressives, de la plus grande utilité, le Prince appliqua d'autres mesures non moins sages, que nous appellerons *préventives*. — « Ouvrez les écoles, et vous fermerez les prisons. » — Cette maxime si vraie devait être largement mise en pratique par Charles III. Les écoles de garçons et de filles, ainsi que les salles d'asile, considérablement agrandies reçurent gratuitement des centaines d'enfants dont le nombre s'accroît tous les jours. L'éducation de ces enfants est confiée aux Frères des Ecoles chrétiennes et aux Dames de Saint-Maur, dont le dévouement est universellement connu.

La nomination d'un Evêque, dévoué au Prince et à son peuple, en resserrant plus étroitement les liens qui unissent depuis des siècles la Principauté au Chef suprême de la Catholicité, fut accueillie avec la plus grande joie par notre population. Cette nomination assurait, en effet, l'autonomie de l'Eglise monégasque. Avec son Premier Pasteur, elle était en possession de son administration religieuse. On se souvient encore avec émotion de la grande et belle manifestation populaire à laquelle donna lieu, en 1878, l'entrée à Monaco de Mgr Theuret comme Evêque d'Hermopolis.

Les institutions philanthropiques dues en partie à l'initiative du Souverain trouvent dans les administrations, le clergé, les étrangers et dans tous les

rangs de la société un puissant concours.

Le paupérisme n'existe pas, à vrai dire, dans la Principauté, et, à part quelques vieillards du pays, les œuvres charitables sont surtout créées en vue de secourir les étrangers malheureux.

Outre l'Hôtel-Dieu, où de saintes femmes consacrent leur pieuse existence au soulagement des malades, un bureau de bienfaisance, fonctionnant sous les auspices du Gouvernement, assiste indifféremment les indigents de Monaco ou du dehors.

N'oublions pas l'Orphelinat, l'établissement des sœurs si bien nommées de Bon-Secours, et la Conférence de Saint-Vincent de Paul, qui viennent en aide avec le plus louable zèle à toutes les infortunes, à toutes les souffrances.

Ces institutions de toutes sortes, l'absence d'impôts, et par-dessus tout la vigilante sollicitude du Prince qui se transmet jusque dans les plus modestes services administratifs, un gouvernement accessible à tous et dont la merveilleuse simplicité permet l'expédition rapide des affaires, font de notre Principauté un pays modèle. La protection qu'ils sont toujours sûrs de trouver près de l'autorité donne aux intérêts locaux, industriels ou commerciaux, une quiétude parfaite.

De là cette prospérité qui force l'admiration du visiteur et qui est affirmée, plus éloquemment que nous ne pourrions le faire, par la simple nomenclature qui termine l'*Annuaire* de 1880.

Dans un prochain article, nous apprécierons cette prospérité et les progrès économiques, en remontant à quelques années seulement.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a donné, mercredi dernier 25 février, un dîner de quarante couverts; on remarquait parmi les invités: le Prince et la Princesse de Viano, le Comte de Brancion, Préfet des Alpes-Maritimes, et M. le Roy, son Secrétaire Général; le Baron de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général; M. Durand-Auzias, son Secrétaire Général; M<sup>sr</sup> l'Evêque, M<sup>sr</sup> Viale, Vicaire Général, et le Clergé de la Cathédrale; M. de Payan, Conseiller d'Etat; le Baron de Collongue, Consul de France; le Colonel de Sainte-Croix, Commandant Supérieur, avec les Officiers des Gardes et des Carabiniers; M. Alauzet, Président, et les Membres du Tribunal Supérieur; le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, ainsi que les principaux fonctionnaires de la Principauté.

S. A. S. le Prince Héritaire a visité, hier lundi, la caserne des Gardes d'Honneur et l'Hôtel-Dieu.

Nous touchons à peine à la moitié du carême, et déjà les entretiens religieux du R. P. Coulanges sont assidûment suivis à la Cathédrale provisoire par une foule avide d'entendre la parole sacrée. Disons de suite qu'outre la piété bien connue de notre population, le prédicateur justifie pleinement cet empressement des fidèles.

Appartenant à l'ordre des Dominicains, le R. P. Coulanges a cette facilité de la parole, cette simplicité de langage et ce savoir qui font aimer les orateurs. Toujours choisies avec soin, les matières qui font l'objet de ces sermons ne forment qu'une suite de sujets habilement traités. On y sent, d'un bout à l'autre, la foi du prêtre de Dieu unie à la science du savant. A une exposition claire, il joint une érudition contenue qui donne à ses entretiens un attrait tout particulier.

Pour n'en donner qu'un exemple, citons seulement le sermon de dimanche dernier ou plutôt sa péroraison.

Après avoir, avec des arguments irréfutables et tous les développements que lui fournissaient les Saintes Ecritures, défini les trois formes d'Eglises chrétiennes (protestante ou démocratique — schismatique ou aristocratique — catholique romaine ou monarchique), il a établi, démontré d'une façon péremptoire que l'unité seule faisait la supériorité de l'Eglise catholique sur les deux autres Eglises séparées. En effet, ces Eglises séparées, ayant brisé l'unité, se voient chaque jour divisées en une quantité innombrable de sectes; l'Eglise catholique, au contraire, gagne chaque jour du terrain; depuis dix-huit siècles, elle est restée la même: ses doctrines n'ont pas varié, de là sa force. C'est qu'elle a conservé ce principe de l'unité symbolisé par le Christ, quand il a dit à Simon fils de Jean: *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

Cette magnifique apologie de l'unité, si vraie en ce qui concerne la catholicité, qui, à chaque persécution nouvelle, se groupe avec plus d'amour et d'ensemble autour de son Chef Vénéré, nous l'étendrons à tout ce qui existe: Etat, gouvernement, armée, famille. Sans un chef, sans l'obéissance due à ce chef, il n'y a plus d'empire, — sans un père respecté, il n'est plus de famille, — sans un général écouté, pas de discipline, pas de soldats. Partout, comme dans la Religion, nous voyons apparaître ce besoin suprême de l'unité, de l'autorité dont le Fils de Dieu investit saint Pierre en le créant son représentant sur la terre.

Notre cadre restreint nous oblige à nous arrêter à ces quelques réflexions. Nous reviendrons du reste sur les prédications du R. P. Coulanges, que nous suivrons avec tout l'intérêt qu'elles méritent.

Une loterie au bénéfice des enfants pauvres des classes communales est organisée par les Dames de Saint-Maur. Les billets sont à cinquante centimes, et la loterie sera tirée après les fêtes de Pâques.

Nous engageons vivement nos lecteurs à continuer à cette œuvre de bienfaisance l'intérêt qu'ils lui ont sans cesse témoigné. Les Dames de Saint-Maur accepteront avec reconnaissance les lots les plus modestes.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 26 février, a prononcé les condamnations suivantes: Joseph Giovanetti, âgé de 29 ans, né à Livourne (Italie), pour tentative de vol avec circonstances aggravantes, cinq ans d'emprisonnement;

Albin-Ferdinand Bourlier, âgé de 24 ans, né à Sey-en-Varais (Doubs), pour vol simple, treize mois d'emprisonnement;

Jules-Gabriel Lepra, âgé de 18 ans, né à Moulins (Allier), pour vol simple, trois mois d'emprisonnement;

Louis Roger, âgé de 27 ans, né à Nîmes (Gard); Jean Novat, âgé de 24 ans, né à Bourg-lès-Valence (Drôme),

Et Eugène Delamotte, âgé de 18 ans, né à Paris, Chacun six mois d'emprisonnement, pour mendicité en réunion et outrage aux agents de la force publique.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de février 1880 a été de 50,219  
Il n'était en février 1879 que de 43,905

Différence en faveur de 1880 6,314

M<sup>me</sup> la marquise de Bausset-Roquefort, née de Valori, vient de mourir à Avignon. Elle avait perdu, il y a dix mois à peine, son fils aîné, capitaine de frégate, et son mari, ancien président du Tribunal Supérieur de Monaco.

On annonce également la mort de M<sup>me</sup> Emmanuel Gonzalès, femme du romancier bien connu, décédée le 22 février dernier à Paris.

M. Emmanuel Gonzalès est notre compatriote et nous sommes l'interprète des sentiments de condoléance de ses amis de Monaco.

L'ouverture des bureaux télégraphiques de Monaco et de Monte Carlo aura lieu désormais à 7 heures du matin du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre et à 8 heures du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février.

La troupe d'opéra, organisée par M. Jules Cohen, avec le concours de M<sup>me</sup> Carvalho et de M. Faure, nous a fait ses adieux samedi. Avant de résumer les représentations de la semaine dernière, adressons à tous les artistes qui vont nous quitter le tribut de notre admiration. — Jamais peut-être nous ne reverrons une réunion aussi complète de grands talents, un ensemble aussi parfait!

Après une seconde audition du *Châlet* par M. Faure, mardi, nous avons eu, jeudi, un grand concert avec M<sup>me</sup> Carvalho, M. Faure, M<sup>mes</sup> Leslino, Fechter, MM. Berardi et Duchesne.

M<sup>me</sup> Leslino chantait pour la première fois à Monte Carlo. L'air de la *Reine de Saba* et une *Nuit à Venise*, duetto qu'elle a dit avec M. Duchesne, ont permis d'apprécier la voix pleine de fraîcheur et bien timbrée de M<sup>me</sup> Leslino. Cette cantatrice, qui s'est révélée il y a environ un an à Marseille et que Paris a dernièrement applaudie, a obtenu un succès de bon aloi sur la scène de Monte Carlo.

M<sup>me</sup> Carvalho s'est fait acclamer après la romance du *Pré aux Clercs*, la tyrolienne: *Fleur des Alpes* et la chanson de l'Abeille de la Reine *Topaze*, qu'elle a chantée avec cette merveilleuse faculté de vocalises qu'on lui connaît.

Se figure-t-on ce que peut être la romance de *Joconde* interprétée par Faure? Quel charme dans la voix, quelle finesse dans la diction! Il la soupire

plutôt qu'il ne la chante; on la lui a fait répéter. Son *Alleluia d'amour* et le *Noël* d'Adam lui ont également valu d'unanimes bravos.

M<sup>me</sup> Fechter, M. Berardi et M. Duchesne ont eu une large part dans le succès de la soirée. Le concert s'est terminé par deux chœurs d'*Esther*: (O rives du Jourdain! — Dieu fait triompher l'innocence.) On peut penser ce qu'étaient ces chœurs, de M. Jules Cohen, chantés par M<sup>mes</sup> Carvalho, Fechter, Reine et Leslino, MM. Faure, Berardi, Duchesne et Blum et les artistes de l'ensemble.

Nous nous souvenons des premières représentations d'*Esther* données à la Comédie-Française à Paris, il y a une vingtaine d'années. Après plusieurs tentatives pour exécuter la musique écrite par Lulli, sur l'ordre de M<sup>me</sup> de Maintenon, on fut obligé de l'abandonner. Cette partition, conservée au Conservatoire de Musique, est gravée sur quatre lignes et n'est rythmée que par des *longues* et des *brèves*, comme le plain-chant. Ce fut alors à M. Jules Cohen, élève d'Halévy, qu'on confia le soin de composer une partition nouvelle, qui était exécutée par les élèves du Conservatoire. M. Cohen se tira à son honneur de sa difficile mission. Il a laissé au poème son grand caractère religieux. Le chant est large et peint admirablement l'enthousiasme du peuple de Dieu; l'orchestration est savante et bien en harmonie avec l'ampleur du sujet.

Samedi, pour la dernière soirée lyrique, on devait donner *Hamlet*; mais quelques difficultés s'étant présentées, il fut décidé que *Faust* terminerait la série des représentations d'opéra.

Dès la veille, la salle entière était louée et des centaines de personnes, accourues exprès de Nice, de Cannes, de Menton, n'ont pu trouver à se placer. M. Faure s'est montré plus brillant que jamais; un moment, on pouvait craindre que la salle ne croulât sous les applaudissements. M<sup>me</sup> Carvalho, M. Berardi, M. Duchesne ont été parfaits. Le souvenir de cette belle soirée restera longtemps gravé dans l'esprit des *dilettanti* qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

La comédie va succéder à l'opéra. Ce soir, première représentation de M. Coquelin aîné. On jouera *les Ouvriers*, drame en un acte, de Manuel, et *les Jurons de Cadillac*. La troupe de M. Coquelin se compose de M<sup>mes</sup> Pasca, Fayolle, Damain, MM. Coquelin cadet, Cornaglia et Lebargy.

Les autres représentations de M. Coquelin seront données aux dates suivantes: jeudi 4, samedi 6, lundi 8, mercredi 10 et vendredi 12 mars.

#### TIR AUX PIGEONS

Vendredi 27 Février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 m. 1/2.

Gagnée par M. Cholmondeley-Pennell (4 sur 4).

PRIX ARUNDELL YEO. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 Pigeons à 26 m. 1/2.

1<sup>er</sup> prix, objet d'art, M. E. Drugman (13 sur 13).

2<sup>e</sup> prix, M. E. R. G. Hopwood (12 sur 13).

30 tireurs.

Vendredi 5 Mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 25 mètres.

PRIX CHOLMONDELEY-PENNELL, handicap. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons. — 2 Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Lundi 8 Mars. — Poules à volonté

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Saint-Raphaël.** — Le Comité de la Société des régates et de sauvetage de Saint-Raphaël vient de s'entendre avec le Comité des régates de Nice pour l'attribution d'un prix qui serait réservé aux yachts au-dessus de 20 tonneaux. Le point de départ serait Nice, le point d'arrivée serait Saint-Raphaël. La course aura lieu le dimanche qui suivra le dernier jour des régates de Nice.

**Vallauris.** — Les travaux de défoncement de la propriété Donnet Honoré, au quartier de la Pertuade, ont mis à découvert deux tombeaux gallo-romains en tuiles, analogues à ceux du gazomètre de Monaco. On n'y a point trouvé de squelettes, mais seulement des ossements à demi-calcinés, des cendres, des fioles lacrymatoires, des patères en poterie rouge, dont deux étaient recouvertes d'une sorte de patène, sous l'une desquelles se trouvait une monnaie (une de ces patères porte un sigillum en forme de lambda majuscule), des lampes funéraires, des anneaux, crochets et clous en cuivre oxydé, enfin une petite figurine en bronze représentant une tête coiffée d'un bonnet phrygien. Une monnaie d'Auguste indique la date de ces sépultures, qui remontent au premier siècle de notre ère. Il serait à désirer que ces épaves fussent recueillies dans un musée et décrites dans des recueils spéciaux, pour servir à l'histoire de la contrée.

**Nice.** — M. Harris vient d'être nommé vice-consul d'Angleterre à Nice, en remplacement de M. Hay Currie, décédé.

— Le Cercle de la Méditerranée organise un grand bal, qui aura lieu le 12 mars, c'est-à-dire pendant les régates.

— Jeudi dernier, brillante représentation au profit des petites sœurs des pauvres; M<sup>lle</sup> Rabany, fille de notre confrère Asseline, a débuté dans *Faust* et y a obtenu un très grand succès.

**Villefranche.** — On annonce que l'ex-khédive Ismaïl-Pacha doit arriver très prochainement à Villefranche, à bord du vapeur sur lequel il voyage et qui mouillera, durant un mois environ, dans la rade de Villefranche. Il a fait ainsi pendant son séjour à Naples.

L'escadre cuirassée de la Méditerranée est attendue ici le jeudi 4 mars. Elle y séjournera pendant toute la durée des régates de Nice.

**Gênes.** — M. Allou, consul-général de France à Trieste, a été nommé en la même qualité à Gênes, en remplacement de M. de Sénevier, admis à la retraite.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

L'Académie Française a fait deux élections littéraires, cette semaine, rompant pour une fois sa manie de mêler la politique à ses scrutins. Elle a élu MM. Eugène Labiche et Maxime Du Camp. Le théâtre de Labiche, l'auteur du *Voyage de M. Perrichon* et de cent pièces de demi-caractère, plus amusantes les unes que les autres, justifie pleinement le choix de l'Académie. Quant à M. Maxime Du Camp, indépendamment de ses études de critique et d'histoire, de ses volumes de nouvelles ou d'impressions de voyage, ses beaux ouvrages sur Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie, son mémorial si accablant et si complet de l'œuvre de la Commune, le rendaient absolument digne de prendre rang au palais Mazarin.

Les successeurs de Saint-René-Taillandier et de Sylvestre de Sacy ainsi trouvés, l'Académie Française va pourvoir à la vacance créée par la mort de Jules Favre. MM. de Mazade et Wallon sont, jusqu'ici, les candidats qui paraissent avoir le plus de chance.

La littérature n'a pas triomphé que du côté gauche du pont des Arts. Du côté droit, elle a eu sa fête magnifique au Théâtre-Français, où l'on a célébré le cinquantième d'*Hernani*. M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt a dit, avec une émotion enfiévrée qui a gagné l'auditoire, une pièce de vers composée pour la circonstance par François Coppée, et intitulée *la Bataille d'Hernani*. Voici la dernière strophe de ce poétique et éloquent hommage à Victor Hugo :

Et toi, Poète, après ce demi-siècle, entends  
Ton grand nom célébré par nos cris éclatants!  
Va, nous te les devons, ces splendides revanches.  
Vieux chêne plein d'oiseaux, sens tressaillir tes branches!  
O vainqueur, au récit de ton premier combat,  
Ecoute le grand cœur de la foule qui bat!

Tout un peuple enivré devant ta noble image  
Dépose avec amour les palmes de l'hommage  
Et croit voir d'un rayon de bonheur flamboyer  
Ton front marmoréen et fait pour le laurier.  
Regarde et souviens-toi de la belle soirée,  
Où, nous pressant autour de ton œuvre admirée,  
Nous pensons la comprendre et l'aimer mieux encor;  
Car ton drame et la gloire ont fait leurs noces d'or!

Le lendemain de cette belle représentation, l'illustre poète a célébré chez lui le soixante-dix-neuvième anniversaire de sa naissance par un dîner suivi d'une réception. L'hôtel de l'avenue d'Eylau était transformé en corbeille de fleurs, par suite des bouquets envoyés de tous côtés à l'amphitryon. Tout le Paris littéraire a défilé, ce soir-là, dans ses salons, et Victor Hugo a su trouver un mot aimable pour tout le monde, pour les plus grands, comme pour les plus petits.

Foule énorme également le même soir au second bal de l'Elysée. Les uniformes abondaient dans les salons présidentiels et contribuaient à rehausser l'éclat de la fête. Dans un groupe de généraux, on causait de l'arrestation, dans une ville du Midi, de prétendus espions allemands surpris, soi-disant, en train de lever le plan de la ville. Au demeurant, les espions en question n'étaient que des artistes qui prenaient un croquis. A ce propos, le général de Galliffet conta une charmante anecdote, que j'ai prise au vol pour vous.

C'était pendant la campagne d'Italie. On amène au général Bourbaki un espion autrichien. Avant de le livrer aux soldats, il l'inspecte d'un coup d'œil :

— Alors, c'est bien vrai, tu es un espion de l'Autriche?

— Que voulez-vous, signor général!

— Et tu iras rapporter aux Autrichiens ce que tu auras vu et appris ici?

— Dame! signor général!...

— Eh bien! on va te relâcher, et tu courras leur dire que je les attends ici depuis deux jours, et que ça m'embête!...

La mouchardomanie a toujours sévi en France; il est de règle d'y supposer son valet de chambre, son coiffeur ou son garçon de restaurant affiliés à la rue de Jérusalem. C'est un tic particulier à notre nation et qui ne fait de tort qu'à elle, car là où l'on soupçonne tant de gens achetés, il faut croire que la marchandise à vendre ne vaut pas cher. L'avènement de la République n'a fait qu'accentuer cette manie; les républicains ont toujours eu propension à voir des faux frères partout et entre eux-mêmes; dans leurs querelles intestines, la première imputation qui leur vient à la bouche contre leurs adversaires est toujours celle de mouchard. Ce n'est pas pour rien que ce régime a inventé naguère la loi des suspects.

Cette loi n'existe plus, mais sa pratique reste. C'est son principe qui vaut en ce moment tant de destitutions sans rime ni raison dans l'administration française et la désorganisation générale de tous les services publics! Une des destitutions qui fait le plus de bruit, cette semaine, est celle du général Vinoy de ses fonctions de grand-chancelier de la Légion d'honneur. Le général, un des héros de la guerre d'Italie, est sacrifié aux criaileries des feuilles communardes, et nombre de républicains des plus marquants et des plus distingués déplorent hautement la mesure qui le frappe. Les feuilles rouges et les députés de même couleur sont le fléau des ministères par leurs incessantes réclamations, leurs accusations envers et contre tous, leur rage de révocations à jet continu. Les membres du cabinet, dans l'intimité, ne se cachent pas sur les difficultés que leur crée cette fureur de tout régenter qui s'est emparée des membres du Parlement.

— Après tout, comment s'en étonner? disait ces derniers soirs à dîner chez M<sup>me</sup> Arnaud (de l'Ariège) un des personnages politiques les plus importants du jour, sinon même le *Deus ex machina* du régime actuel, les gens qui ne font rien se croient capables de tout faire.

Voilà que je vous fais de la politique... de salon. Mais le moyen d'échapper à cette fâcheuse. Elle se fourre partout par le temps qui court, jusque sur les cartes de restaurant et sur les jupes des femmes. Il y a des plats radicaux et d'autres réactionnaires, la carpe à la Chambord et le poulet à la Nouméa. Il y a des cotillons allégoriques symbolisant les idées

républicaines ou les opinions monarchistes. Les femmes portent des robes fleurdelysées, comme au beau temps des châtelaines, semées d'abeilles, comme au baptême du roi de Rome, ou bien s'habillent en déesses de la République. A un dîner chez un député, radical célèbre, la maîtresse de céans portait une robe blanche en mousseline et sur la tête une petite coiffe en soie écarlate posée à la mode bordelaise. Elle personnifiait le régime actuel, et, en buvant à sa santé, ses convives ont déclaré faire de leur toast deux coups.

En transformant leurs jupes en professions de foi, j'ai grand peur que les femmes n'apprennent à leurs dépens que la politique est la chose du monde qui divise le plus, et qu'elles ne voient s'éclaircir bien vite les bataillons en habit noir qui se pressaient autour d'elles. Ce n'est pas pour leur tenir lieu de premier-Paris que les hommes recherchent la clientèle de la maison Legouvé — fils successeur — et ils ne leur demandent que d'être d'un parti: celui de la grâce, plus belle encore que la beauté.

Que nos salons soient préservés des femmes-drapeaux! C'est le vœu le meilleur que je puisse former en leur faveur.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Le Centenaire de Camoëns

Les journaux ont annoncé dernièrement que le Portugal se proposait de célébrer, cette année, le centenaire d'un de ses poètes les plus renommés. Luiz de Camoëns est, comme le Tasse en Italie, le poète national et populaire des Portugais, et, aujourd'hui encore, les bateliers du Tage, courbés sur leurs avirons, répètent ses strophes harmonieuses, comme ceux de Venise chantent celles de la *Jérusalem Délivrée*.

Puissance du génie qui lui vaut toutes les apothéoses posthumes! Mais cruelle ironie du sort, qui a épuisé sur le poète vivant toutes les rigueurs de la plus outrageante infortune! Comme Homère, Camoëns eut à lutter contre toutes les ingratitude. Son poème des *Lusiades* (*as Lusíadas*) lui a donné l'immortalité; ce n'est cependant qu'en 1862 qu'on a commencé, à Lisbonne, l'érection d'un monument à sa mémoire.

On est frappé de la similitude des malheurs et des difficultés que Camoëns rencontre à chaque pas dans la vie et de celles qui ont sans cesse accompagné Miguel de Cervantes Saavedra, cet autre génie de la péninsule Ibérique, son contemporain (\*). Tous deux issus de familles nobles mais indigentes, aux prises l'un et l'autre avec la pauvreté, ils embrassent aussi tous deux la carrière des armes. En Afrique, devant Ceuta, Camoëns reçoit une balle qui lui creve l'œil droit; à la bataille de Lépante, Cervantes est estropié pour toujours de la main gauche. Ils marchent parallèlement à des dénouements funestes: Camoëns fait naufrage, Cervantes est cinq ans prisonnier des Maures, et tous deux également aboutissent à la prison. C'est sous les verrous que naît l'immortel *Don Quichotte*; c'est dans l'exil que le poète portugais écrit les *Lusiades*.

Camoëns était un cœur vaillant et intrépide, admirablement doué de toutes les qualités qui désignent aux regards de l'humanité les élus de Dieu. Un souffle patriotique, enflammé, dicte et soutient l'épopée qu'il a entrepris d'écrire et circule sans cesse dans ses vers, en même temps que les descriptions des contrées de l'extrême Orient lui permettent d'embellir ses récits de toutes les grâces de sa riche et féconde imagination.

Nous n'entreprenons pas de faire de la pédagogie à propos de cet homme illustre; rappelons seulement que les *Lusiades* se composent de dix chants, contenant en tout cent deux octaves. Il débute ainsi :

Je chanterai les armes et les hommes illustres qui, partis des rivages occidentaux de la Lusitanie, tra-

(\*) L'auteur des *Lusiades* est né en 1525 et l'auteur de *Don Quichotte*, en 1547.

onze/

versèrent des mers qu'aucun vaisseau n'avait sillonnées, et parvinrent aux contrées inconnues situées au delà de Taprobane. Leurs efforts dans les périls, dans les combats, dépassèrent ce que promettent les forces humaines, et ils allèrent chez les peuples les plus éloignés fonder un nouvel empire qui s'éleva à une grandeur prodigieuse. Je chanterai aussi la mémoire de ces Rois qui, étendant les limites de la foi et celles de leur domination, dévastèrent les champs infidèles de l'Afrique et de l'Asie.

Cette exposition contient le plan même du poète qui, dans ses vers, a chanté l'histoire entière du Portugal, en la rattachant aux voyages et aux découvertes du grand Vasco de Gama. L'expédition de ce héros ne sert que de cadre à une épopée où sont célébrées toutes les grandeurs de l'histoire nationale.

Ses biographes racontent que, dans l'exil, à Macao, où l'envoya le gouverneur Francesco Baretto, pour le punir d'avoir, dans une satire, critiqué avec une imprudente franchise, les vices de l'administration coloniale, il aimait à se retirer dans une grotte que l'on montre encore aujourd'hui, grotte qui se trouve sur les bords de la mer, non loin de la ville, et que c'est là qu'est éclosée cette épopée dont le Portugal s'enorgueillit à bon droit.

Rappelé de son exil, Camoëns fit naufrage sur les côtes du Cambodge; mais, touchant épisode il put gagner le rivage, nageant d'une main et tenant de l'autre son manuscrit, seul bien qu'il put soustraire aux flots en courroux.

A peine de retour à Goa, il fut emprisonné sur l'accusation de malversations dans la gestion des biens des morts, gestion qu'il avait obtenue à Macao. Il n'eut pas de peine à prouver son innocence, mais il fut retenu en prison par un créancier qu'il lui fallut satisfaire avant de recouvrer sa liberté.

Après des tribulations sans nombre et une absence de seize ans, Camoëns revint à Lisbonne, ravagée par la peste; il mit la dernière main à son œuvre au milieu du deuil général et la publia en 1572, avec une dédicace au roi Sébastien, qui lui fit assigner une pension. Cette pension était insuffisante, et le dénuement du poète fut si grand, qu'on raconte qu'il en fut réduit à vivre des aumônes recueillies dans les rues par un esclave qu'il avait ramené des Indes. La mort de ce fidèle serviteur l'accabla de douleur; sa santé n'y résista pas. Transporté à l'hôpital des pauvres, il y apprit le désastre d'Alcazar-Kébir, où le roi Sébastien venait de périr avec l'élite de la nation. Il comprit que c'en était fait de la puissance de sa patrie; il ne devait pas survivre à ce désastre, et, en effet, peu de temps après, il mourait à cinquante-cinq ans, après avoir exhalé, dans les paroles suivantes, le patriotisme brûlant qui l'avait toujours animé :

Je vais enfin sortir de la vie, et il sera manifeste à tous que j'ai tant aimé ma patrie, que je me trouve heureux non-seulement de mourir dans son sein, mais encore de mourir avec elle.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! a-t-on dit. Nous dirons à notre tour: Heureux les peuples dont l'histoire est transmise aux générations de l'avenir, comme l'a été celle si splendide du Portugal, par le plus illustre comme le plus infortuné de ses enfants!

Il appartenait au roi actuel, Louis I<sup>er</sup>, digne gardien des traditions artistiques des princes de la maison de Bragance, de consacrer, par une imposante solennité, la mémoire de celui qui illustra sa patrie par une œuvre de génie, et auquel le Tasse envoyait dans un sonnet, resté mémorable, le tribut de son admiration.

BIBLIOGRAPHIE

La curiosité des touristes est éveillée depuis quelque temps par une éclatante reliure in-4<sup>o</sup>, qui s'étale dans les bibliothèques de nos gares: une hirondelle échappée du Carnaval de Nice vole sur un fond rouge aux rayons dorés du soleil. C'est la couverture originale d'un beau volume, sortant des presses de Motteroz et édité par Dentu, avec un luxe digne du sujet.

Le Voyage au pays enchanté, écrit et illustré par M. Henry de Montaut, est un tableau animé des splendeurs de notre littoral, Cannes, Nice, Monaco, Menton et San Remo. Deux cents dessins à la plume, gravés par Flameng, Yves Barret, Fraipont, Sadoux, ne sont pas le moindre attrait de cette publication. Citons entr'autres le portrait de S. A. S. le Prince Charles III, la façade du théâtre de Monte Carlo, et la reproduction des deux tableaux de Jundt, qui ornent l'atrium du Casino. On y retrouve toute la maestria du crayon fantaisiste qui a tant contribué à la notoriété de la Vie Parisienne.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

AVIS

Par arrêté de Son Excellence le Gouverneur Général, en date du vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt, la Société Anonyme immobilière et de constructions de Nice, constituée au capital de trois millions de francs, a été autorisée à étendre ses opérations dans la Principauté, conformément à ses Statuts.

Dépôt a été fait, le vingt-huit du même mois, au Greffe du Tribunal Supérieur des actes constitutifs et des Statuts de la Société.

Pour la Société: H. LEYDET, avocat.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte aux minutes de M<sup>e</sup> Henri Leydet, notaire à Monaco, à la date du six février dernier, enregistré et transcrit,

La Société Anonyme immobilière et de constructions de Nice, ayant fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Henri Leydet, notaire,

A acquis, pour le prix de trois cent trente-deux mille trois cent trente-quatre francs,

De monsieur Auguste Griois, propriétaire, demeurant et domicilié à Monaco, ayant élu domicile audit Monaco, villa Auguste,

Une pièce de terre située à Monaco, quartier du Carnier, plantée de citronniers, orangers, oliviers et arbres fruitiers, ensemble la maison d'habitation qui s'y trouve et vingt-quatre heures d'eau d'arrosage de la source du vallon de Sainte-Dévote, ladite pièce de terre confrontant dans son ensemble: au nord, à la ligne séparative de la Principauté avec la commune de la Turbie; au midi, au chemin des Moneghetti; à la ruelle de Saint-Michel; et, à l'Ouest, au chemin de Peirera, à la Turbie.

Le premier mars courant, dépôt a été fait, au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le premier mars mil huit cent quatre-vingt.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Février 1880

GOLFE JUAN. b. le Charles, fr., c. Allègre, sable. id. b. la Fortune, id., c. Moute, id. id. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id. id. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id. VILLEFRANCHE. yacht Isabelle II, monég., c. Ciaï, sur lest.

GOLFE JUAN. b. Deux-Sœurs, fr., c. Massa, sable. id. b. la Fortune, id., c. Moute, id. id. b. le Charles, id., c. Allègre, id. id. b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, id. id. b. l'Alexandre, id., c. Riccord, id. NICE. b. Virginie, id., c. Isoard, gravier. id. ch à vap. Commerce, id., c. Lambert, passagers.

Départs du 23 au 29 Février 1880

GOLFE JUAN. b. le Charles, fr., c. Allègre, sur lest. id. b. la Fortune, id., c. Moute, id. id. b. St-Pierre, id., c. Giraud, id. id. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id. id. b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id. id. b. la Fortune, id., c. Moute, id. id. b. le Charles, id., c. Allègre, id. id. b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, id. id. b. l'Alexandre, id., c. Riccord, id. id. b. Virginie, id., c. Isoard, id. NICE. ch. à vap. Commerce, id., c. Lambert, passagers.

Vient de paraître:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1880

1 vol. petit in-8<sup>o</sup>, de 300 pages, cartonné.

PRIX: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

L'étude de M<sup>e</sup> Valentin, Notaire, successeur de M<sup>e</sup> Bellando de Castro, est maintenue, 5, place du Palais, à Monaco.

Terrains, Maisons et Villas à vendre prêts hypothécaires. S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, 5, place du Palais, à Monaco.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie. A Marseille, Pharmacie Centrale. A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

SAGES-FEMMES

DE 1<sup>re</sup> CLASSE

M<sup>me</sup> L. LINGERI, de la faculté de Munich,

M<sup>lle</sup> A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

rue de l'Eglise, 4, Monaco

PRENNENT des PENSIONNAIRES

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	22	762.2	760.7	759.3	758.1	757.2	12.2	15.5	13.5	12.5					12.2
23	53.6	53.1	53.1	53.1	54.2	10.6	12.4	11.7	11.2	9.7	69	S O, s. E S E	très beau, s. voilé qq. g. pl.		
24	55.2	55.9	56.4	56.8	58.2	10.2	12.2	11.3	9.2	8.4	68	S faible	beau		
25	64.2	65.1	65.1	65.1	65.7	10.4	12.7	12.8	10.1	9.2	75	S S O très faib.	très beau		
26	65.2	64.7	62.2	60.8	59.8	9.8	13.4	12.5	10.5	9.1	82	S S O	id.		
27	55.2	54.8	54.2	53.2	53.8	10.8	14.1	13.2	10.9	11.2	74	E S E	voilé, s. beau		
28	56.9	57.6	57.6	57.8	58.5	11.3	13.4	12.1	9.8	8.8	67	S E très faible	beau		
DATES   22   23   24   25   26   27   28															
Températures extrêmes   Maxima   15.5   12.6   12.5   12.8   13.6   14.2   13.5   Minima   7.8   6.7   5.9   5.9   6.2   6.6															
Pluie tombée: 1 <sup>mm</sup> 5															